

# CELI ou REER

Lequel devriez-vous choisir?

Voici deux des questions les plus couramment posées lorsque vient le temps de parler de placements : « Quelle est la différence entre un REER et un CELI? » et « Lequel devrais-je choisir? »

Les différences entre le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) sont énoncées ci-dessous. Pour le reste, la décision repose sur divers facteurs, comme votre taux d'imposition actuel, vos objectifs d'épargne et votre taux d'imposition futur.

## Comparaison entre le CELI et le REER

L'objectif premier du REER est l'épargne-retraite.

- > Les cotisations annuelles sont déductibles d'impôt.
- > Votre plafond de cotisation dépend de votre revenu.
- > Des droits de cotisation vous sont octroyés dès que vous commencez à travailler et à produire une déclaration de revenus.
- > Le plafond de cotisation pour 2019 correspond à 18 % du revenu gagné figurant sur votre déclaration de revenus de 2018, jusqu'à un maximum de 26 500 \$.
- > Si aucune cotisation n'est versée à votre REER, vos droits de cotisation s'accumulent et vous pourrez ainsi verser un montant plus élevé les années suivantes.

Le CELI a été mis en place par les autorités fédérales en 2009, pour permettre à toute personne de 18 ans ou plus d'épargner à l'abri de l'impôt, tout au long de sa vie.

Le plafond de cotisation a varié au fil des ans.

- > De 2009 à 2012, le plafond de cotisation était fixé à 5 000 \$ par an.
- > En 2013 et 2014, les droits de cotisation sont passés à 5 500 \$ par an.
- > En 2015, les droits de cotisation sont passés à 10 000 \$.
- > De 2016 à 2018, les droits de cotisation sont revenus à 5 500 \$ par an.
- > Pour 2019, le plafond de cotisation a été fixé à 6 000 \$.

Les cotisations versées à un CELI ne sont pas déductibles d'impôt. Quant aux droits de cotisation inutilisés, ils s'accumulent au fil des ans. Toute personne qui avait 18 ans ou plus en 2009 et qui n'a jamais cotisé au CELI pourra y verser jusqu'à 63 500 \$ en 2019.

Le tableau ci-dessous présente de quelle façon les taux d'imposition applicables pendant vos années actives et votre retraite peuvent influencer sur votre décision de cotiser aujourd'hui à un REER ou à un CELI, et la valeur de vos placements après impôts dans 20 ans.

|                                                     | Taux d'imposition identique<br>(aujourd'hui et à la retraite) |          | Taux d'imposition à la retraite<br>moins élevé |          | Taux d'imposition à la retraite<br>plus élevé |          |
|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|----------|------------------------------------------------|----------|-----------------------------------------------|----------|
| Taux marginal d'imposition<br>(cotisation/retraite) | 40 % / 40 %                                                   |          | 40 % / 30 %                                    |          | 30 % / 40 %                                   |          |
|                                                     | REER                                                          | CELI     | REER                                           | CELI     | REER                                          | CELI     |
| Cotisation (avant impôt)                            | 1 000 \$                                                      | 1 000 \$ | 1 000 \$                                       | 1 000 \$ | 1 000 \$                                      | 1 000 \$ |
| Impôt à payer                                       | 0 \$                                                          | 400 \$   | 0 \$                                           | 400 \$   | 0 \$                                          | 300 \$   |
| Cotisation nette                                    | 1 000 \$                                                      | 600 \$*  | 1 000 \$                                       | 600 \$   | 1 000 \$                                      | 700 \$   |
| Revenu de placement                                 | 2 207 \$                                                      | 1 324 \$ | 2 207 \$                                       | 1 324 \$ | 2 207 \$                                      | 1 545 \$ |
| Valeur marchande**                                  | 3 207 \$                                                      | 1 924 \$ | 3 207 \$                                       | 1 924 \$ | 3 207 \$                                      | 2 245 \$ |
| Impôt à payer                                       | 1 283 \$                                                      | 0 \$     | 962 \$                                         | 0 \$     | 1 283 \$                                      | 0 \$     |
| Valeur du compte (après impôt)                      | 1 924 \$                                                      | 1 924 \$ | 2 245 \$                                       | 1 924 \$ | 1 924 \$                                      | 2 245 \$ |

\*Cotisations nettes en dollars après impôt.

\*\*Selon un rendement annuel de 6 % sur 20 ans.

Habitation Automobile Vie Placements Collective Entreprise Agricole Voyage

